

Enquête Pie-grièche grise Franche-Comté 2009

Note synthétique pour le premier bilan national

Jean-Philippe Paul & Dominique Michelat (LPO Franche-Comté), avec la collaboration importante sur le terrain de Frédéric Ruffinoni.

Participation financière de la DREAL Franche-Comté dans le cadre des suivis d'espèces patrimoniales

Contexte

L'enquête 2009 s'est déroulée sur de manière relativement assidue sur les bastions contemporains pré-identifiés pour 2 enquêtes précédentes : enquête hivernale 2007-2008 (Paul 2005, Paul 2007, Paul 2008) et enquête en période de reproduction en 2008 sur tous les secteurs historiques (Paul & Michelat 2007, Paul & Michelat 2008). Sur ces bases, nous estimons que la connaissance actuelle des effectifs et de la répartition de l'espèce en Franche-Comté est très satisfaisante et probablement très proche de l'exhaustivité.

Historique

Le suivi mené sur une surface de près de 7000 hectares dans le bassin du Drugeon depuis 1996 met en évidence ce déclin. En 1994, 22 couples ont été recensés sur cette zone, soit une densité proche d'un couple aux 100 hectares de milieu favorable (Montardert et al. 1996), ce qui en faisait l'une des densités les plus fortes signalés en France (Duboc et al. 1993). Cette même année, 14 à 16 couples sont dénombrés par D. Grenard sur une surface similaire de 7000 hectares sur le premier plateau du Jura dans haute vallée de l'Ain, 12 territoires sont dénombrés par M. Kéry sur une surface d'environ 4000 hectares dans la région de Molain également sur le premier plateau du Jura, tandis que D. Lecornu et L. Faucoup comptent 6 couples sur 6400 hectares en Haute-Saône (Montardert et al. 1996). Selon Lefranc (1993), le territoire d'un couple est de l'ordre de 100 hectares, ce qui laisse supposer que la population du bassin du Drugeon n'était pas ou peu touchée par le déclin déjà constaté ailleurs en France et en Europe centrale (Bassin 1981, Lefranc 1993). Un nouveau recensement effectué en 2000 dans le bassin du Drugeon a révélé une chute de 40% de la population nicheuse dans cette zone (Lambert et al. 2000), la seule qui ait fait l'objet d'un suivi sur le long terme en Franche-Comté. Le déclin n'a cessé depuis : 13 couples en 2000, 9 couples en 2003, 6 couples en 2005, 7 couples en 2007, 4 couples en 2009 (Lambert et al. 2000, Beschet et al. 2003, 2005, 2007 et à paraître) soit une chute de 80 % des couples nicheurs en 15 ans. Le classement de cette zone en ZNIEFF, ZICO, ZPS en 2001, son inscription comme site Ramsar en 2003 et son classement en APB depuis 2004 n'ont pas permis de mettre en place les mesures de protection proposées dans les bilans de ces suivis (Lambert et al. 2000, Beschet et al. 2003, 2005, 2007 et à paraître, Michelat 2008), principalement parce que, l'espèce n'étant pas inscrite dans la directive oiseaux, aucun financement pouvait être proposé aux agriculteurs.

Situation récente

Puisque l'ensemble de la communauté ornithologique régionale ainsi que certains indicateurs précis (cf. ci-dessus) pointaient le déclin régional de la pie-grièche grise, il a paru intéressant de faire le point régional sur cette espèce. Fin 2007 nous proposons aux observateurs de prospecter largement les territoires ouverts favorables à la pie-grièche grise en hiver. Sur la base de la répartition hivernale et des sites historiques occupés ces 20 dernières années, une enquête sur la nidification de l'espèce est menée dans la foulée en 2008.

Enquête hivernale 2007-2008

Du 15 octobre 2007 au 10 février 2008, 98-109 individus ont été détectés sur 97 communes. La plupart des oiseaux ont stationné et des référents départementaux nous ont permis une estimation départementale de l'hivernage (incluant les potentialités sur zones non ou mal prospectées).

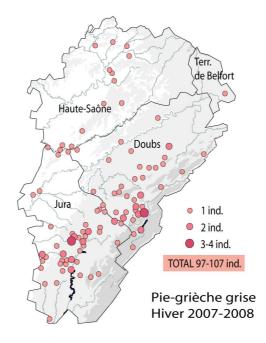
<u>Doubs (25)</u>: 42-44 individus (altitude moyenne 765 m) permettent une estimation de 50-55 individus en hiver.

<u>Jura (39)</u>: 42-50 individus observés (alt. moy. 519 m) permettent une estimation de 55-60 individus en hiver.

<u>Haute-Saône (70)</u>: 12 individus (alt. moy. 263 m) permettent une estimation de 20-25 individus en hiver.

<u>Territoire de Belfort (90)</u>: 1-2 individus (alt. moy. 397 m) permettent une estimation de 2-5 individus en hiver.

Au final, la population <u>hivernale régionale en 2007-2008 est estimée à 127-145 individus</u>. Il s'agit de la première estimation régionale traitant de cette question. Il est envisagé de renouveler cette démarche tous les 10 ans. Important : la LPO Franche-Comté a proposé de considérer l'hivernage régulier de l'espèce comme déterminant pour la désignation des ZNIEFF. Le CSRPN a validé cette démarche en janvier 2008.



Enquête nidification 2008

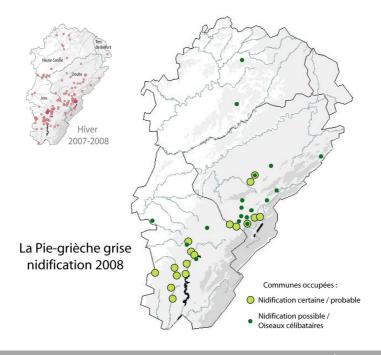
La <u>population nicheuse en 2008 est estimée à 19-41 couples</u>, sur la base de 19 nidifications probables ou certaines et 22 territoires possibles ou occupés par des célibataires.

Doubs (25): 7-21 territoires (7 couples) essentiellement dans la région de Pontarlier en altitude. Aucun territoire en dessous de 630 m d'altitude.

<u>Jura (39)</u>: 12-17 territoires (12 couples) essentiellement sur le premier plateau entre 400 et 600 m d'altitude. Déclin probable de 80% en 20 ans.

Haute-Saône (70): 0-2 territoires (aucun couple). Proche de l'extinction.

<u>Territoire de Belfort (90)</u>: 0 territoire. Disparu ou occasionnel.



Enquête nationale nidification 2009

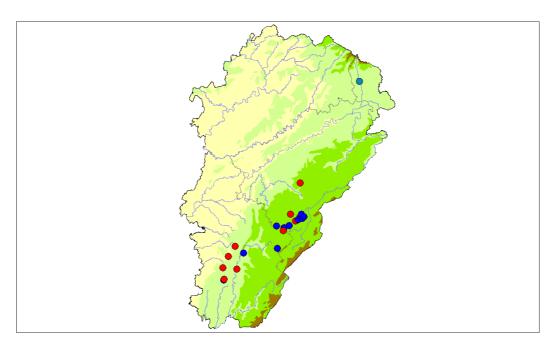
La <u>population nicheuse en 2009 est estimée à 12-23 couples</u>, sur la base de 12 nidifications probables ou certaines et 11 territoires occupés par des célibataires ou erratiques.

Doubs (25): 5-11 territoires (5 couples) uniquement dans la région de Pontarlier en altitude.

<u>Jura (39)</u>: 7-11 territoires (7 couples) essentiellement sur le premier plateau entre 400 et 600 m d'altitude.

Haute-Saône (70): 0 territoire (aucun couple). Eteint ou irrégulier.

<u>Territoire de Belfort (90)</u>: 0-1 territoire (0 couple). Disparu ou occasionnel.



Carte ci-dessus : Pie-grièche grise : nidification 2009 (rouge = couples ; bleu = célibataires/erratiques)

La situation catastrophique de la Pie-grièche grise en Franche-Comté a été mise en évidence en 2008 puis son accentuation rapide a été constatée en 2009. Aussi, l'année 2009 s'avère être une mauvaise année pour l'espèce dans un contexte déjà alarmant. Nous constatons alors cette année une restriction extrême de l'aire de distribution autour de deux noyaux (bassin du Drugeon et premier plateau jurassien).

Part des effectifs en zone protégée :

- 9 couples sur 19 (47%) en ZPS ou APB en 2008 et 5 couples sur 12 (42 %) en 2009. Soit une population à **42-47** % **sur des espaces protégés/gérés**.
- 8 erratiques / célibataires sur 22 en ZPS ou APB (36 %).

Conservation et perspectives

Conservation:

Les mesures de conservation proposées étaient basées essentiellement sur les propositions de Lefranc (1993 et 1999) et portaient sur le maintien de milieux semi-ouverts, le retour vers une agriculture plus extensive, la limitation de l'utilisation des produits anti-parasitaires, la limitation du dérangement ...Même si elles n'étaient pas directement ciblées en direction de la Pie-grièche grise, certaines mesures, comme le maintien de milieux semi-ouverts (soit par conservation des haies soit par réouverture de certains marais qui se boisaient), la limitation de l'utilisation des produits anti-parasitaires pour le bétail pâturant les marais, furent prises, mais elles se sont révélées insuffisantes pour stabiliser la population. Les causes du déclin sont sans doute plurielles : dégradation de la qualité des milieux, y compris et peut-être surtout sur les zones d'hivernage, succession de printemps très pluvieux, développement de la population de corvidés pouvant, selon Lefranc (1999),

se traduire par une importante mortalité au nid... Mais on notera également que le déclin coincide avec l'utilisation répétée de la bromadiolone dans le cadre de la lutte contre les pullulations de campagnol terrestre. Le suivi en période hivernal a confirmé l'hypothèse émise par Beschet *et al.* (2005) selon laquelle les Pie-grièches grises du Drugeon sont en partie migratrices, notamment lors de périodes de fort enneigement, et qu'elles subiraient une mortalité importante sur les zones d'hivernage. Cette mortalité accrue pourrait être due à une détérioration de la qualité des milieux en zone de plaine, mais plus probablement aux épisodes de traitement à la bromadiolone pour lutter contre le campagnol terrestre. Le suivi plus précis mené au cours des deux derniers hivers a révélé que les individus qui hivernent sur leur territoire ou à proximité, sont des mâles (sexage basé le chant de ces individus en fin d'hiver et au printemps) et que, malgré la rigueur des hivers 2007-08 et 2008-09, ils parviennent à survivre à cette altitude. Par contre, ils ne sont pas rejoints par les femelles au printemps suivant, ce qui se traduit par un déséquilibre important du sex ratio. Ainsi, la quasi totalité des 6 individus célibataires observés au printemps 2008 étaient des mâles (sexage également basé le chant de ces individus).

Perspectives:

- Engagé: proposition de ZPS complémentaires Milan royal et espèces associées (dont PGG).
 Travaux LPO FC pour la DIREN (2009). Proposition notamment de 3 ZPS intégrant la population de Pie-grièche grise de façon à faire progresser la part protégée de 42-47 % à 79-92 %.
- Intégration (en cours) de l'enjeu dans les réflexions liées à l'usage des anticoagulants pour la lutte contre les campagnols.
- Intégration de l'enjeu dans les démarches Trame verte et bleue.
- Participation aux réflexions et action du Plan national d'actions Pies-grièches.
- Suivi désormais annuel de la population nicheuse sur les secteurs 2008 et 2009.